



Le Trait d'Union

www.payerne.ch

Journal officiel de la Commune de Payerne, N° 65

Mars | 2023

Editorial



Chères Habitantes et chers Habitants de Payerne,

Ce premier éditorial de l'année se veut positif car depuis plusieurs mois, les nouvelles véhiculées par les différents médias ne nous rendent pas très optimistes.

On parle beaucoup de guerre, de tremblements de terre et de pénurie d'énergie. Sur les deux premiers objets, il nous est très difficile d'avoir de l'influence mais la problématique énergétique nous touche au quotidien. Jusqu'à aujourd'hui, l'hiver a été clément et la population s'est sentie actrice dans cette démarche d'économie d'énergie. Grâce à ces petits gestes, nous aurons la chance de ne pas être touchés cet hiver. Bravo et continuez pour que ces gestes deviennent des habitudes pour les années futures.

Les beaux jours annoncent aussi la reprise des activités en Ville. Le chantier de la route de Grandcour entre dans sa dernière année et l'avenue Général Jomini sera terminée au printemps 2024. Cette nouvelle artère dessinera une belle entrée de Ville.

Après 2 mois d'arrêt, le chantier de la revitalisation des berges de la Broye a redémarré mais celui du parking souterrain est toujours dans l'attente de la réponse du Canton.

Une réflexion sur la mobilité en Ville ainsi qu'un essai pour rendre l'espace à la population dans la Grand'Rue et dans la rue de Lausanne seront des points forts de cette année.

La rénovation des bassins et la construction du nouveau restaurant de la piscine du Vernex seront terminés et une inauguration est prévue début juin, voir article page 12. Ce site va retrouver une nouvelle jeunesse.

Chères Payernoises et Payernois, le printemps est là et profitons des animations qui vont se succéder et animer la Ville tout au long des prochains mois. La Ville se développe afin que la population se réapproprie les espaces et retrouve l'envie de flâner, mais ces transformations ne vont pas sans certaines contraintes.

Bon printemps à toutes et tous !

Bien à vous

Eric Küng, Syndic



Les Brandons* annoncent la fin de l'hiver

* Brandons : torches de pailles enflammées

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Dans cette
Edition

- 2 **Les informations Municipales**
 ◇ Communication des décisions municipales en 2022 et 2023
 ◇ Extinction des luminaires sur le réseau routier communal
 ◇ Chantier de l'Hôtel de Ville
- 4 **Le portrait**
 ◇ Présentation d'un collaborateur
 ◇ La Commune de Payerne, entreprise formatrice
- 5 **Les informations officielles**
 ◇ Police des constructions
- 6 **Les informations officielles**
 ◇ Des planifications de projets importants sont en cours
- 7 **Les informations officielles**
 ◇ Secteur Guillermaux
- 8 **Les actualités**
 ◇ Marchés mensuels
- 9 **Les actualités**
 ◇ Projets Abattoirs 2023
 ◇ Payerne Bouge
 ◇ La Cave L'Abbatiale et ses caves ouvertes
- 11 **Les actualités**
 ◇ Abbatale
 ◇ Activités régulières ou ponctuelles pour les jeunes
 ◇ Piscine du Vernex
- 13 **Les actualités**
 ◇ Permanences numériques Seniors
- 14 **Les actualités**
 ◇ Intégration par la langue
- 15 **Les actualités**
 ◇ Histoire de la bibliothèque DLT de Payerne
 ◇ Red Pigs Festival
- 16 **Les actualités**
 ◇ Passeport Vacances de Payerne et environs
 ◇ Prochaines manifestations



Plus d'informations...

Administration générale
 ☎ (+41) 26 662 65 10
 commune@payerne.ch

Communication des décisions municipales en 2022 et 2023

Préavis adoptés par la Municipalité 2022 et 2023

Préavis n° 27/2022

Alimentation du Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable et règlement d'utilisation y relatif

Dans le but de répondre aux objectifs que la Municipalité s'est fixée, notamment au travers de son Programme de politique énergie-climat qui définit les grands axes de la politique énergétique et climatique de la Commune de Payerne, la création d'un Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable permettra de poursuivre de manière pérenne sa démarche. Par ce préavis, la Municipalité soumet au Conseil communal l'adoption d'un règlement pour le Fonds pour énergies renouvelables et le développement durable et demande l'autorisation d'alimenter ce Fonds par un prélèvement de Fr. 350'000.— sur le Fonds « Ville de Demain » et par l'affectation de l'émolument communal pour l'usage du sol dès 2024.

Lors de sa séance du 2 mars 2023, le Conseil communal a adopté le préavis amendé.

Préavis n° 30/2022

Plan d'Affectation L'Eparsé, adoption et proposition de levée des oppositions

Le projet de STEP régionale L'Eparsé est l'un des 16 projets de STEP traitant les micropolluants identifiés par les Cantons de Vaud et Fribourg. En 2019, le bassin versant de la future STEP régionale comptait 24'836 habitants raccordés. Le vieillissement des STEP actuelles justifie une réalisation rapide et ce projet figure en première priorité dans la planification cantonale. Les conclusions du préavis municipal demandent le vote du Conseil communal sur l'approbation du Plan d'Affectation « L'Eparsé » et sur la levée des trois oppositions déposées à l'encontre du projet durant l'enquête publique. Les frais de procédure découlant du présent préavis seront portés au compte de fonctionnement.

Lors de sa séance du 2 février 2023, le Conseil communal a adopté le préavis.

Préavis n° 31/2022

Demande de crédit pour le financement d'une étude préliminaire pour le développement d'un projet d'interface de transports à la gare de Payerne

Dans le cadre du Plan Directeur Régional, la Commune de Payerne a activement participé à une étude régionale de transports publics menée conjointement par la Coreb, les Cantons de Vaud et Fribourg, ainsi que les différents prestataires de transports publics dans la Broye. L'interface bus de la gare de Payerne présente actuellement un faible niveau d'aménagement. L'étude préliminaire se divise en quatre phases sur une durée d'une année. Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal l'autorisation de réaliser la 1^{ère} phase du processus, soit l'étude préliminaire pour l'aménagement d'une interface de transports à la gare et l'autorisation de financer cette étude pour un montant de Fr. 141'489.—, dont il y aura lieu de déduire la subvention cantonale de 50 %.

Lors de sa séance du 2 mars 2023, le Conseil communal a adopté le préavis amendé.

Préavis n° 32/2022

Mise en zone réservée selon l'art. 46 LATC du secteur « rue de Montriant – avenue de la Riollaz », adoption et proposition de levée de l'opposition

Dans le but de préserver, d'une part, le secteur « rue de Montriant – avenue de la Riollaz » et, d'autre part, d'éviter le dépôt de demandes de permis de construire diminuant la marge de manœuvre communale dans l'élaboration du Plan d'Affectation Communal (PACom) actuellement à l'étude, la Municipalité a pris la décision, dans sa séance du 16 février 2022, d'instaurer une zone réservée sur le secteur précité, comme le prévoit l'art. 46 de la Loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions. Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'adopter la zone réservée et son règlement et de lever l'opposition déposée.

Lors de sa séance du 2 mars 2023, le Conseil communal a adopté le préavis.

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Préavis n° 33/2022

Demande de crédit pour l'organisation d'un Mandat d'Etudes Parallèles MEP pour le réaménagement de la Grand-Rue et de la rue de Lausanne

Ce préavis a pour but de demander au Conseil communal un crédit de Fr. 299'900.— destiné à financer l'organisation d'un Mandat d'Etudes Parallèles (MEP) pour le réaménagement des espaces publics de la Grand-Rue et de la rue de Lausanne. L'objectif de cette démarche est de sélectionner un projet de réaménagement de ces rues, développé par une équipe de candidates et candidats. Sa réalisation fera l'objet de demandes de crédits ultérieures.

Lors de sa séance du 2 février 2023, le Conseil communal a adopté le préavis.

Préavis n° 34/2022

Acquisition de 3 groupes de secours et adaptation des alimentations électriques y relatives

Dans le cadre de la potentielle pénurie d'énergie, principalement en matière d'électricité, annoncée depuis la fin de l'été 2022 et estimée probable durant la première

partie de 2023, la Municipalité a mis en place une procédure de gestion des risques. Cette dernière vise à se prémunir contre les risques majeurs en cas de survenance de périodes de délestage ainsi que de cas plus critiques et incontrôlés de black-out. Ce préavis porte sur l'achat de trois groupes de secours ou génératrices dont la puissance varie selon le besoin de l'installation pour un montant total de Fr. 193'000.—. Les sites à équiper de groupe de secours sont la STEP, le local technique communal de l'Aéropôle I, l'Hôtel de Ville (PRU* et cellule de crise) et le nouveau pavillon des Rammes (PRU*). En cas d'approbation du Conseil communal, les coûts seront financés par les fonds disponibles en trésorerie.

*PRU : point de rencontre d'urgence, principalement destiné à la population

Lors de sa séance du 2 février 2023, le Conseil communal a adopté le préavis.

Préavis n° 02/2023

Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie sur le tronçon entre l'avenue Général Jomini et l'avenue du Stade

Suite à plusieurs casses survenues ces

dernières années au niveau de cette ancienne conduite de distribution d'eau potable datant des années 1970 et de par l'importance que représente cette conduite au niveau de l'alimentation des bâtiments, particulièrement la Halle des Fêtes, il est nécessaire aujourd'hui de la remplacer. Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal l'autorisation de réaliser ces travaux pour un montant total de Fr. 50'000.—.

Retrouvez les préavis complets et les communications de la Municipalité sur www.payerne.ch.

C. Combremont

Rédaction

Editeur :
Municipalité de Payerne

Responsable rédactionnelle :
C. Thöny

Contact :
e-mail : tdu@payerne.ch
Tél : (+41) 26 662 66 26

Équipe de rédaction :

E. Noverraz, rédacteur
C. Combremont, rédactrice
L. Brunisholz, rédactrice
C. Besson, mise en page et impression

Parution : 4 fois par année

Distribution : Journal gratuit - tous ménages

Tirage : 5500 exemplaires

Extinction des luminaires sur le réseau routier communal

En novembre 2022, la Municipalité avait cherché plusieurs solutions en matière d'économie d'énergie.

Une de ces mesures d'économie d'énergie concerne évidemment l'éclairage public pour autant que techniquement cela soit possible, sans mettre en péril la sécurité des usagers.

En accord avec la Direction Générale de la Mobilité et des Routes, il a été décidé d'éteindre complètement les luminaires au sodium de tous les giratoires situés sur la route de contournement ouest et nord. Les luminaires sis aux entrées de la Ville ont également été éteints.

Pour faciliter la gestion des extinctions ou les diminutions de lumière en localité, la Municipalité a pour objectif de remplacer tous les éclairages au sodium par du LED à court terme. Quelques 2'500 points lumineux seront concernés par cette mesure.

Chantier de l'Hôtel de Ville

Services techniques
 Les guichets des Services techniques et le bureau des réservations se trouvent à nouveau au 2^e étage de l'Hôtel de Ville et se réjouissent de vous accueillir dans leurs nouveaux locaux rénovés.

LE PORTRAIT

Présentation d'un collaborateur

Gilles Musy est né le 12 février 1985 à Estavayer-le-Lac et réside, depuis son enfance, à Delley. Il est l'heureux papa d'une petite fille de 4 ans, qui est une source de bonheur et de motivation dans sa vie. Entreprenant et énergique, il donne le meilleur de lui-même, afin d'atteindre tous les projets visés.



Gilles à la Cave communale

Après avoir fini sa scolarité obligatoire, il a consacré du temps à un domaine qui deviendra très vite une passion : le vin. Dès lors, il a réalisé un apprentissage en tant que viticulteur à Marcelin, une voie lui permettant de voyager dans plusieurs coins

du pays. Gilles a ensuite décidé d'entrer dans une haute école, grâce à la maturité professionnelle effectuée précédemment, qui lui a donné l'opportunité de devenir œnologue. Au terme de ses études, il a eu l'occasion de travailler dans une cave de la région, ce qui lui a permis d'évoluer professionnellement et d'approfondir ses connaissances.

Depuis, il n'a jamais changé de profession, car c'est une voie qui lui tient tant à cœur. C'est notamment le contact avec la terre et le côté « concret » ressenti qui lui donnent du plaisir à venir travailler tous les jours.

C'est le 1^{er} avril 2019 qu'il a été engagé à la Commune de Payerne, en qualité d'œnologue. Plusieurs tâches lui ont été confiées et lui permettent de prendre une grande responsabilité dans ce processus qui le passionne. Ses principaux objectifs consistent à la création d'un vin de qualité, tout en le développant financièrement et en y faisant sa promotion. Quotidiennement, il tente d'apporter une notoriété à la Ville de Payerne et vise à ce que le vin produit soit une fierté.

Le point fort de son métier est essentiellement la trace laissée dans le temps. Il est fier de pouvoir effectuer un travail qui lui permettra de laisser un héritage à ses proches, mais également à la Ville de Payerne. Il trouve aussi que le vin est « mystique », car ce domaine est très diversifié et permet à plusieurs personnes d'échanger ainsi que de partager

Gilles Musy, œnologue

de bons moments.

Gilles éprouve une grande fierté à travailler pour la Commune de Payerne, puisqu'il y retrouve une bonne ambiance de travail et du dynamisme. Chaque collaboratrice et collaborateur a le même objectif et c'est grâce à cela que de nombreux projets ont pu et pourront voir le jour. Gilles se dit « chanceux » de travailler au sein d'un établissement qui lui fait entièrement confiance et qui lui donne une grande liberté.

Hormis le travail, Gilles possède aussi plusieurs hobbies qui occupent une grande partie de son temps libre. Il pratique trois fois par semaine du sport et fait régulièrement de la marche en montagne, de la course et du vélo. Plus jeune, il a déjà fait partie d'un club de foot, qu'il a dû malheureusement abandonner, afin de se concentrer sur d'autres priorités. Selon lui, il considère que son métier est également un hobby, puisqu'il admire ce domaine depuis son jeune âge. Ainsi, il est heureux de pouvoir se lever tous les matins en se réjouissant d'aller travailler à la Cave L'Abbatiale !

F. Mendes Lourenço

La Commune de Payerne, entreprise formatrice

La Commune de Payerne a le plaisir de vous annoncer qu'elle met au concours deux places d'apprentissage pour la rentrée 2023, dans deux domaines différents.

En effet, un poste d'apprentie ou apprenti de commerce ainsi qu'un poste d'agente ou d'agent d'exploitation orientation conciergerie sont actuellement ouverts.

Si vous souhaitez postuler, vous pouvez vous référer aux annonces publiées sur le site internet www.payerne.ch sous la rubrique « Nous recrutons ». Madame Audrey Zaugg, Responsable de formation, se tient à votre disposition pour tout complément d'information au numéro 026 662 65 15.

Payerne



LES INFORMATIONS OFFICIELLES

Police des constructions

Procédures pour demande d'autorisation

Aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé (art. 103 al. 1 LATC).

Pour cela, il existe 4 différentes procédures. C'est pourquoi, il est vivement conseillé de soumettre au secteur police des constructions, pour tout projet, une demande préalable afin que nous puissions définir le type de procédure à appliquer, en fonction du projet soumis, de la réglementation en vigueur et du contexte.

Toutes les informations utiles et nécessaires à l'octroi d'une autorisation de construire ou de démolir, respectivement aux types de procédures, sont disponibles sur le site internet communal.

Types de procédures (selon la Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC)) :

1. Travaux pouvant être dispensés d'autorisation (art. 68a RLATC)

Constructions et installations de minime importance ne servant pas à l'habitation ou à l'activité professionnelle, dont l'utilisation est liée à l'occupation du bâtiment principal ;

2. Travaux pouvant être dispensés d'enquête publique mais soumis à l'autorisation municipale ou cantonale (enquête administrative)

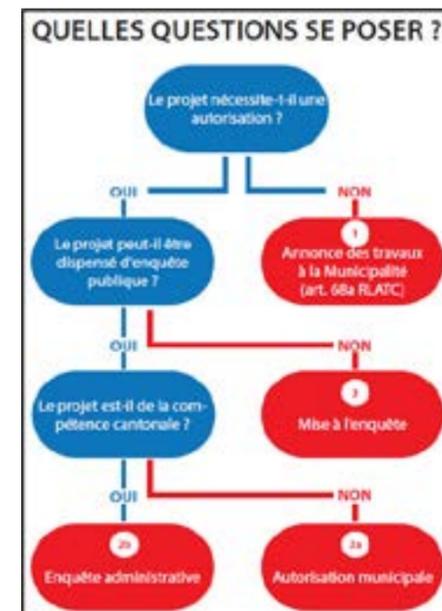
Constructions et installations de minime importance ne servant pas à l'habitation ou à l'activité professionnelle ;

a. Autorisation municipale

S'applique aux objets de compétence municipale ne nécessitant pas de préavis de la part des services cantonaux et pouvant être dispensés d'enquête publique, selon les articles 111 LATC et 72d RLATC, pour autant qu'ils ne portent pas atteinte aux intérêts des voisins ;

b. Enquête administrative

S'applique aux dossiers requérant un préavis de la part des services cantonaux et pouvant



être dispensés d'enquête publique, selon les articles 111 LATC et 72d RLATC ;

3. Travaux soumis à l'enquête publique

Toutes nouvelles constructions ou agrandissements (y compris annexes, jardins d'hiver, véranda, aménagement des combles) servant à l'habitation et aux activités ;

Projets de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment et ne pouvant faire l'objet d'une dispense d'enquête publique selon l'article 103 LATC.

Important :

- la Commune doit toujours être avertie lorsque des travaux, même de minime importance, sont envisagés ;
- les demandes d'abattages, les procédés de réclame, les teintes de façades, de volets et de stores, font l'objet de procédures particulières de compétence municipale ;
- toute demande doit être adressée au service Constructions, environnement et patrimoine foncier (CEP).

Les exemples illustrés dans le document figurant sur le site internet présentent les cas

les plus fréquemment rencontrés.

Il n'est donc pas exhaustif et doit être considéré comme une aide à la décision concernant le type de procédure à appliquer.

Dans tous les cas, il est nécessaire de se reporter à la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), à son règlement d'application (RLATC), ainsi qu'au Code rural et foncier (CRF).

Les dispositions spécifiques de certains plans d'affectation en vigueur (PA) ainsi que des lois cantonales et fédérales applicables sont réservées.



Exemples illustrés pour des travaux pouvant être dispensés d'enquête publique (détails et légende sur le site internet)

Le type de procédure à appliquer demeure de la compétence de la Municipalité. Celui-ci sera défini en fonction du projet soumis, de la réglementation en vigueur et du contexte.

V. Python

Plus d'informations...

Services techniques
<https://www.payerne.ch/police-des-constructions/>
 ☎ (+41) 26 662 65 30
 travaux@payerne.ch

LES INFORMATIONS OFFICIELLES

Urbanisme, les planifications en cours

Payerne profitera de 3 planifications pour des projets d'importance régionale voire cantonale

Dans le but de pouvoir choisir de futurs projets de qualité et en phase avec la procédure des Marchés Publics, trois projets ont déjà fait l'objet d'une publication sur le site SIMAP (plateforme électronique conjointe de la Confédération, des Cantons et des Communes dans le domaine des Marchés Publics), à savoir :

1. Concours ouvert aux architectes et autres mandataires pour la construction d'une nouvelle école professionnelle sise à la Maladaire à Payerne

Cette nouvelle école qui complètera l'offre de formation dans la Broye devrait recevoir 600 à 700 élèves par jour. Trois salles de sport dont une pour l'ASIPE sont prévues. La Commune a aussi demandé que le futur restaurant de l'EPP (Ecole professionnelle à Payerne) puisse accueillir des élèves du secondaire pour les repas.

Le lauréat du concours ouvert au niveau international sera connu en principe fin juin - début juillet 2023. Une exposition publique des projets sera mise sur pied à Payerne à la même période. La mise en exploitation de cette école est prévue, en principe, en août 2027.

Tout le processus est piloté par le Canton, mais en accord avec la Commune de Payerne. Nicolas Schmid, Municipal des bâtiments et président de l'ASIPE ainsi qu'Ernest Bucher, Chef de service Urbanisme et travaux, font partie du jury de ce concours.



Parcelle future Ecole professionnelle la Maladaire

2. Projet de l'EMS aux Rives de la Broye – Procédure MEP (Mandat d'Etude Parallèles)

Ce projet est géré par l'association des Communes FOREMS en étroite collaboration avec le Canton.

Ce nouvel EMS de 76 lits est prévu pour remplacer l'EMS actuel des Cerisiers qui devra disparaître au profit de l'agrandissement de l'Hôpital intercantonal de la Broye. Ce projet devra être développé sur une parcelle d'environ 5'000 m². La Municipalité a proposé d'intégrer cette construction au nouveau quartier des Rives de la Broye à la Coulaz (sortie de Ville direction Fétigny). Cet EMS sera ainsi relié aux transports publics urbains.

Le processus prévoit, par un Mandat d'Etudes Parallèles (MEP), de sélectionner 5 groupes de mandataires (architectes et ingénieurs spécialisés) qui pourront ensuite déposer un projet concret qui sera jugé par un collège d'experts. La Commune de Payerne y sera représentée par Monique Picinali, Municipale de l'urbanisme et vice-présidente de FOREMS, ainsi que par Ernest Bucher, Chef de service Urbanisme et travaux.

Le projet est bien entendu aussi suivi par les spécialistes du Département de la santé publique du Canton.

Le groupe lauréat de cette procédure sera choisi en décembre 2023 et une exposition publique des projets sera mise sur pied à Payerne en janvier 2024.

L'inauguration de cet EMS de 76 lits est, en principe, prévue à fin 2026 - début 2027.



Parcelle du futur EMS La Coulaz

3. Aménagement du centre-ville de Payerne par un MEP

L'aménagement du centre-ville est aujourd'hui un véritable défi et enjeu pour la Municipalité.

La Municipalité est consciente que notre centre-ville et plus particulièrement les rues commerçantes de la Grand'Rue et de la rue de Lausanne ont besoin d'un assainissement pour dynamiser l'activité commerciale et le caractère de ces artères de rencontres sociales.

La Municipalité vient d'obtenir un crédit de Fr. 229'000.-- pour l'organisation d'une procédure de concours par le biais d'un Mandat d'Etudes Parallèles (MEP).

Sur la base d'une sélection, 4 groupes d'études (architectes, urbanistes, ingénieurs civils et mobilité, architectes paysagiste) seront retenus par un collège d'experts.

Cette procédure est un enjeu capital pour le centre-ville, notamment pour l'aménagement de l'espace public, la vitalité économique du centre-ville, la mobilité douce et les éléments paysagers.

Voici les personnes qui représentent la Commune au sein de ce collège d'experts, soit :

- Eric Kung, Syndic ;
- Monique Picinali, Municipale de l'urbanisme ;
- Jacques Henchoz, Municipal de la mobilité ;
- Ernest Bucher, Chef de service Urbanisme et travaux ;
- Ilona Losey, collaboratrice au service Urbanisme et travaux ;
- Laetitia Perret, Présidente de la SIC.

Du point de vue du planning, le groupement lauréat sera connu en mars 2024.

Un vernissage et une exposition auront lieu entre fin février et mi-avril 2024.



MEP Centre ville

E. Bucher

LES INFORMATIONS OFFICIELLES

Secteur Guillermaux

Travaux en cours

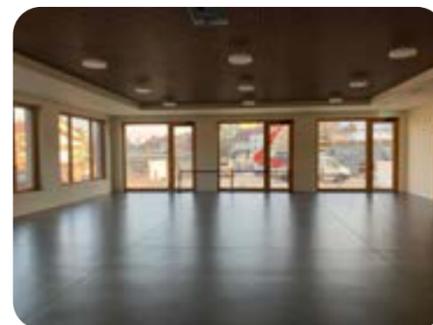
Quatre réalisations liées dans le même secteur, mais dont les travaux et la destination sont très différentes, ont été traitées dans deux préavis distincts.

1. Bâtiment multifonctionnel avec salle communale

Ce bâtiment réalisé par la société Promco est presque terminé, la salle communale de 170 places est exploitée depuis octobre 2022. Les travaux d'infrastructures sont également terminés. Les remparts ont été restaurés. Par contre, pour la Tour des Rammes et pour la cuisine militaire les travaux sont encore en cours de réalisation. Les aménagements extérieurs pourront se réaliser une fois l'hiver terminé.



Nouveau bâtiment de Guillermaux



Nouvelle Salle de Guillermaux

2. Réalisation d'un parking souterrain privé

Ce parking souterrain est également réalisé par la société Promco. Lors du démarrage des terrassements, le Canton est intervenu afin d'effectuer des sondages archéologiques, cette décision découlant d'une modification de la loi courant 2022. Malgré plusieurs interventions du service Urbanisme et travaux, l'Etat doit encore transmettre les nouvelles directives cantonales pour

poursuivre les terrassements. Le chantier est dès lors à l'arrêt depuis 4 mois. En conséquence, la réalisation de ce parking souterrain et du futur parking communal extérieur a pris environ 6 mois de retard.



Parking souterrain privé

3. Travaux de revitalisation de la Broye



Revitalisation de la Broye

Ce chantier communal a aussi pris du retard en raison des fouilles archéologiques dans les berges. A cause du risque des crues et des dangers que cela pouvait engendrer, le chantier a été mis en pause en décembre

2022 et janvier 2023. Depuis, les travaux dans le lit de la Broye ont repris. Il y a lieu de prévoir un retard d'environ 2 à 3 mois pour cette partie du processus de réalisation.

4. Parc public et espace pour les piétons

Ce projet pourra être mis en chantier lorsque les travaux des aménagements extérieurs du bâtiment, du parking souterrain, du parking extérieur adjacent et les travaux de revitalisation de la Broye seront terminés. Pour l'instant, un retard d'environ 6 mois pour cette partie est à prévoir.

L'un des enjeux de ce projet sera le nouveau parc public arboré de la Broye. Ce lieu métamorphosé sera apprécié par la population. Nous restons persuadés que le résultat final sera de qualité et que cette mutation de tout un quartier en espace public sans voiture sera une amélioration de la qualité de vie pour la population.

E. Bucher



Plus d'informations...

Services techniques
☎ (+41) 26 662 65 30
travaux@payerne.ch

LES ACTUALITÉS

Marchés mensuels

Il paraît que c'est à Paray ?

Depuis quelques mois, le marché alimentaire hebdomadaire du jeudi matin (08 h 00 - 12 h 00) a quitté la Place du Marché pour s'installer sur la Place Paray-le-Monial.

Au centre de la circulation et davantage au contact de la population, les étalagistes se disent satisfaits de ce déplacement stratégique.

Un choix de qualité de produits variés, dans la joie et la bonne humeur, est proposé par des maraîchers, boulangers, fromagers ou traiteurs. Que ce soit du terroir ou d'ailleurs !

Par mois et pour toi !

A partir du samedi 1^{er} avril (ndlr : non, ce n'est pas une farce !), le pied de l'Abbatiale accueillera à nouveau ses marchés mensuels. Ces derniers proposeront de nombreux stands variés, des animations originales et une tonnelle pour se rafraîchir.

Ça roule pour les Marchés !

A noter que cette année, le Café du Marché s'associe à l'organisation, afin de vous proposer des repas de midi en lien avec les différentes thématiques.

• Samedi 1^{er} avril, 09 h 00 – 14 h 00

« Marché du Jeu », en lien avec Hameaux-z'Arts

• Samedi 6 mai, 09 h 00 – 17 h 00

« Marché d'Printemps »

• Samedi 3 juin, 09 h 00 – 14 h 00

« Marché du C(h)oeur », Ensemble avec Thalia

• Samedi 1^{er} juillet, 09 h 00 – 14 h 00

« Marché d'été »

• Samedi 5 août, 09 h 00 – 14 h 00

« Marché de la Terre », en lien avec les Amis de la Terre

• Samedi 2 septembre, 09 h 00 – 14 h 00

« Marché Santé ! »

• Samedi 7 octobre, 09 h 00 – 17 h 00

« Marché d'Automne », en lien avec la Route du Moût

Au plaisir de vous y retrouver !

E. Noverraz

Les Marchés de Payerne
Calendrier des manifestations
www.payerne.ch/loisirs
☎ (+41) 26 662 65 50
marche@payerne.ch

LES ACTUALITÉS

Projets Abattoirs 2023

2023, la créativité au service de la renaissance des Abattoirs !

En date du 9 septembre 2022, la Municipalité a lancé un appel à projets à la population dans le but de mettre en valeur les Abattoirs de Payerne. 7 projets ont été reçus et 4 ont été validés, ceux-ci se dérouleront sur 5 week-ends du mois de mai à octobre.

Ces événements aux thématiques variées seront animés par différentes associations et/ou artistes de la région broyarde. De plus, la Municipalité a accepté d'ouvrir les portes des Abattoirs dans le cadre de la Journée Européenne du Patrimoine (JEP). Cette journée sera organisée sur le thème du réemploi et du recyclage, elle sera animée par différents professionnels du patrimoine : historiens, architectes, artisans, etc.

La revalorisation des Abattoirs est un projet de longue date pour la Commune, il y a actuellement une dizaine d'années que ces bâtiments ne sont plus exploités. L'année dernière, un projet pilote, mis en place par l'association de 181°, avait proposé un défilé

181 degrés

de mode dans cette friche payernoise.

L'événement avait suscité l'intérêt de la population et, dès lors, il tenait à cœur à la Municipalité de proposer à nouveau diverses activités en 2023. Les activités sélectionnées pour 2023 serviront de base de test d'activités de fonctionnement et d'intégration dans le voisinage notamment en vue de soumettre un projet de mise en valeur au Législatif communal.

« Les Abattoirs de Payerne sont un lieu emblématique de l'histoire payernoise

qu'il est maintenant temps de rendre à la population. Pour cela, la Municipalité souhaite prendre le temps afin de trouver les bonnes activités, le bon fonctionnement et de mettre en place un projet pérenne pour les prochaines décennies et générations». Nicolas Schmid, Municipal des bâtiments.

En 2023, le site des Abattoirs sera rythmé par différents thèmes tous plus originaux les uns que les autres. Voici un résumé des activités que vous pourrez découvrir tout au long de l'année :

- le 20 mai 2023, l'équipe de 181° proposera une journée culturelle sur le thème animal. Diverses expositions et conférences seront au programme de la journée, un petit marché artisanal ainsi qu'un FoodTruck proposant des mets originaux seront ouverts aux visiteurs ;

- du 16 juin 2023 au 18 juin 2023, Pascal Jan proposera une exposition photo sur le thème Urbex (Urban exploration). En activant tous les sens des visiteurs, cette exposition vous fera découvrir des bâtiments abandonnés dans des friches industrielles inexploitées ;

- le 2 septembre 2023, Diane Pauvert, Nathalie Marion et Simon Brunet proposeront un voyage harmonique direction l'Orient. Cette soirée alliant conte et musique sera illuminée aux lueurs de bougies et une mélodie envoûtante à la harpe animera cet événement ;

- du 9 septembre 2023 au 10 septembre 2023, la Journée Européenne du Patrimoine se déroulera sous le toit des anciens Abattoirs payernois. Grâce à des spécialistes, découvrez ce lieu mythique du patrimoine payernois ;

- du 27 octobre 2023 au 29 octobre 2023, Jasmin Chao et Laure Macchia proposeront un parcours effrayant sur le thème d'Halloween. Tout au long de ces 2 week-ends diverses activités et décorations à couper le souffle seront disponibles sur le site des Abattoirs.

Grâce à l'appel à projets, la programmation des événements 2023 offre une diversité d'activités des plus créatives. La Municipalité espère que la réalisation de ces divers projets culturels lui permettra de répondre



Illustration Urbex « Pascal Jan »

à ses interrogations et pour la population de découvrir ou redécouvrir cet endroit emblématique de notre Ville.

N. Schmid / M. Monney



Événement aux Abattoirs en 2022

Plus d'informations...

Services techniques
☎ (+41) 26 662 65 30
travaux@payerne.ch

LES ACTUALITÉS

Payerne Bouge

Accessible à toutes et tous, gratuité et compétition intercommunale



Payerne Bouge, manifestation sportive et gratuite, se déroulera dans la cour d'école de La Promenade le dimanche 7 mai 2023, dans le cadre du mois de mai de « La Suisse Bouge » !

Un programme détaillé se met en place et sera publié en avril ! Une activité suscite votre intérêt ? N'oubliez pas de vous inscrire !

Pour rappel, « La Suisse Bouge ! » a été créée à l'occasion de l'année Internationale du sport en 2005. Depuis, le nombre de communes participantes ne cesse d'augmenter.

Payerne Bouge vous donne rendez-vous le 7 mai 2023 !



Payerne Bouge
Calendrier des manifestations
www.payerne.ch/loisirs

La Cave L'Abbatiale et ses caves ouvertes

Le millésime 2022 n'attend que vous !

Après les vendanges cet automne et la vinification durant l'hiver, il est grand temps de faire place au printemps avec la dégustation des vins nouveaux.

Sur le site internet www.cavelabbatiale.ch, vous retrouvez toutes les informations liées au patrimoine viticole payernois et aux activités de La Cave L'Abbatiale.

La Municipalité a le plaisir d'annoncer deux événements importants pour la Cave L'Abbatiale, soit les Caves ouvertes qui auront lieu :

- du 5 au 7 mai 2023 à Payerne ;
vendredi 5 mai de 17 h 00 à 21 h 00
samedi 6 mai de 11 h 00 à 18 h 00
dimanche 7 mai de 11 h 00 à 14 h 00
- le samedi 22 juillet 2023 au Château Montagny à Lavaux.



Le travail du patrimoine viticole



Au moment des vendanges

CAVE L'ABBATIALE

VILLE DE PAYERNE

Le personnel de la Cave vous accueille également volontiers dans ses locaux à la Place de la Concorde durant les heures d'ouvertures suivantes :

Lundi : 09 h 00 – 12 h 00

Jeudi : 17 h 00 – 19 h 00

Vendredi : 09 h 00 – 12 h 00

Vendredi : 17 h 00 – 19 h 00

Samedi : 09 h 00 – 12 h 00

C. Combremont

Plus d'informations...

Cave communale L'Abbatiale
☎ (+41) 26 662 67 13
cave@payerne.ch

LES ACTUALITÉS

Abbatiale

(Re)découvrez l'Abbatiale de Payerne

En 2020, l'Abbatiale de Payerne rouvrait ses portes au public après 10 années de travaux, avec un tout nouveau parcours de visite. En 2023, dans le cadre de la candidature des sites clunisiens européens, et donc de l'Abbatiale de Payerne, au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'Association du Site de l'Abbatiale invite les Payernoises et les Payernois à se réapproprier ce lieu d'exception.

Gratuité pour les Payernoises et Payernois

Habitants et habitantes de Payerne, désormais vous pouvez visiter gratuitement votre Abbatiale ! Pour pouvoir profiter de cette offre, rien de plus simple: présentez-vous directement à l'accueil de l'Abbatiale avec une carte d'identité et vous recevrez une carte abonnement nominative, utilisable sans limite pendant l'année civile. Cette gratuité est valable pour la visite standard avec audioguide, hors événements et manifestations.

Exposition temporaire « Coup d'œil sur les collections : l'Abbatiale vue par les artistes »

Du 31 mars au 21 mai, la visite se poursuit par une exposition consacrée spécialement à l'Abbatiale et à ses représentations. Silhouette emblématique de la Ville de Payerne, l'Abbatiale a en effet fasciné et inspiré des générations d'artistes. Le Musée de l'Abbatiale présentera ainsi 17 œuvres conservées dans ses collections, qui témoignent non seulement des transformations de l'édifice, mais aussi de l'évolution du regard qui lui a été portée du 19^e siècle jusqu'à nos jours. De l'estampe pittoresque à l'illustration BD en passant par la peinture cubiste, en format de poche ou monumentale... vous découvrez l'Abbatiale comme vous ne l'avez certainement jamais vue, avec des œuvres de Jean-Claude Juriens, Frédéric Vauthey, André Vuilleumier, Aimée Rapin, Georges Borgeaud, Jacques Perrenoud, Ric Berger et bien d'autres.



Frédéric Vauthey (*1974), Abbatiale de Payerne, 2015 (© Abbatiale de Payerne / Simon Brunet)

Une visite guidée organisée chaque mois

Chaque 2^e dimanche du mois, une visite guidée sur inscription est organisée à 15 h 00. Ces visites d'1h15 vous feront découvrir l'histoire et l'architecture de l'Abbatiale, avec un regard thématique, insolite ou en lien avec les expositions du moment. La participation à ces visites guidées organisées coûte le prix du billet d'entrée au parcours de visite. Un prix spécial à Fr. 10.— est prévu pour les Payernoises et Payernois sur présentation de leur carte d'abonnement annuel. Les autres rabais et gratuité ne sont pas valables pour ces visites.

La première visite aura lieu le dimanche 14 mai à 15 h 00 et vous permettra de découvrir la nouvelle exposition temporaire « L'Abbatiale vue par les artistes ». Informations et inscriptions au 026 662 67 04 (durant les heures d'ouverture de l'Abbatiale) ou par e-mail à info@abbatiale.ch. Visite limitée à 20 personnes.

Prochaines dates : 11 juin, 9 juillet et 13 août 2023.

Association du site de l'Abbatiale de Payerne
☎ (+41) 26 662 67 04
info@abbatiale.ch

LES ACTUALITÉS

Activités régulières ou ponctuelles pour les jeunes Jeux, basket, danse, baby-foot, ... Il y en a pour tous les goûts !

CENTRE SOCIOCULTUREL JEUNES

ÇA NE CHANGE PAS :

1ER MERCREDI :
#GIRLPOWER
Accueil libre au Centre Socioculturel
FILLES

2ÈME MERCREDI :
BOUGE À LA HALLE
Sport à la Halle des Fêtes
TOUTES ET TOUS

MER 28.04 + 26.05

#GAMES+EAT
Accueil libre "jeux" et souper au Centre Socioculturel
TOUTES ET TOUS

AVRIL 2023

Mercredi 5 – #GIRLPOWER
Centre Socioculturel - 14h00 à 17h00
Filles - 10 à 20 ans

Mercredi 12 – Bouge à la Halle
Halle des Fêtes - 13h30 à 17h00
10 à 20 ans

Mercredi 19 – Accueil libre
Centre Socioculturel - 14h00 à 17h00
10 à 20 ans

Vendredi 28 – #Eat & Games
Centre Socioculturel - 17h00 à 20h00
10 à 20 ans

MAI 2023

Mercredi 3 – #GIRLPOWER
Centre Socioculturel - 14h00 à 17h00
Filles - 10 à 20 ans

Mercredi 10 – Bouge à la Halle
Halle des Fêtes - 13h30 à 17h00
10 à 20 ans

Mercredi 17 – Accueil libre
Centre Socioculturel - 14h00 à 17h00
10 à 20 ans

Vendredi 26 – #Eat & Games
Centre Socioculturel - 17h00 à 20h00

Bouge à la Halle, Sports Week-End, #Eat&Games, #GirlsPower, les activités proposées par le secteur animation socioculturelle et intégration rencontrent toujours plus de succès. Ces moments destinés aux jeunes de 10 à 25 ans se déroulent dans les salles de sport de la Commune, dans les quartiers ou au Centre Socioculturel et accueillent pour certains près de 50 jeunes.

En intérieur ou en extérieur, les activités créatives, les discussions, la cuisine, les tournois sportifs ou les espaces jeux mettent continuellement l'équipe et les jeunes en interaction. Depuis septembre 2022, un nouveau Sports Week-End a vu le jour sous le nom de #Par'Enfant, un samedi par mois. Il offre toutes sortes de jeux pour les enfants de 2 à 6 ans et leurs parents dans les salles de sport.

Outre ces activités régulières, le secteur a également mis en place en 2022 plusieurs activités ponctuelles. Vous avez peut-être entendu parler de l'Escape Game géant qui a vu le jour lors du Marché du jeu le 2 avril 2022 grâce à quatre jeunes extrêmement motivés ou de l'équipe qui a joué aux côtés de Stéphane Chapuisat lors du tournoi organisé par le Laureus Street Soccer d'Infoclick.ch le 30 avril à Olten. Il y a eu encore ce tournoi de basket du 28 mai, sur le terrain extérieur de la DLT où une vingtaine de jeunes ont participé et ce Workshop de danse, organisé à REper à Fribourg, auquel a participé un groupe de filles payernoises le 11 juin.

M. Chardonnens

Plus d'informations...

Animation socioculturelle
☎ +41 (26) 662 65 06
marie.berchier@payerne.ch

Prochaines dates : 05.04.23 #GirlPower, 12.04.23 Bouge à la Halle, 19.04.23 Accueil libre, 28.04.23 #Eat&Games.

Piscine du Vernex

L'inauguration de la piscine du Vernex aura lieu le 17 juin 2023

Après 9 mois de gros travaux, le site de la piscine du Vernex sera à nouveau accessible à la population de Payerne et de la Broye.



Restaurant en construction

Un nouveau restaurant ainsi que la rénovation des bassins nageurs et non nageurs et la construction d'un spray park rendront ces installations de première qualité.

Afin que chacun puisse profiter de tester ces nouvelles infrastructures, l'entrée sera gratuite le samedi 17 et le dimanche 18 juin 2023.



Bassin de la piscine en rénovation

Venez nombreux !

Piscine-Camping de Payerne
☎ +41(0)79 214 35 17
www.piscine-payerne.ch

LES ACTUALITÉS

Permanences numériques Seniors

Vous avez besoin d'aide pour comprendre votre téléphone portable ?

À l'heure où le quotidien est synonyme de code QR, achat en ligne, billet numérique etc., la Ville de Payerne souhaite accompagner les seniors vers une maîtrise des technologies numériques. En effet, il est maintenant primordial de permettre aux personnes plus âgées de comprendre les bases de notre monde numérique et d'être en confiance face à ces outils. Sans quoi, celles-ci expérimentent un isolement croissant et une exclusion des activités proposées à l'ensemble de la société.

Cette offre de permanences se fonde sur le partage intergénérationnel et la proximité. Ce nouvel espace d'échanges a pour but d'offrir des conseils personnalisés et gratuits quant à l'utilisation des téléphones portables et encore plus particulièrement des smartphones. Chaque personne est reçue personnellement. Elle a ainsi l'opportunité de poser ses questions liées à ses propres besoins. L'équipe tient à partager non seulement des connaissances pratiques, mais également un moment chaleureux entre jeunes et moins jeunes.



Une senior prend note des étapes à suivre pour ajouter un nouveau contact

Lors des permanences, les seniors sont premièrement accueillis pour un instant convivial autour d'un thé ou café et des gourmandises. Puis, ils sont invités à rejoindre l'une des formatrices qui prend le temps de répondre aux besoins spécifiques et de débloquer les problématiques rencontrées. Les personnes participantes devront suivre les consignes afin d'apprendre en pratiquant. En effet, l'objectif est un accès facilité au téléphone portable personnel et une autonomie face à cet outil tant utilisé actuellement.

Vous avez besoin d'aide pour comprendre votre téléphone portable ? N'hésitez pas à venir poser vos questions lors de notre prochaine permanence à l'Hôtel de Ville. Vous pouvez déjà réserver toutes les dates de l'année 2023 (voir papillon sur le côté).

Voici quelques commentaires entendus lors des premières permanences :

« Très bonnes explications, avec patience et compétence »

« Conseils donnés efficacement. Il y a toujours des nouveautés en informatique ! »

« La formatrice a été très bien et très agréable »

A. Maendly

Permanences Numériques Seniors

Des questions sur l'utilisation de votre téléphone portable ?

Une équipe compétente se fera un plaisir de vous accompagner individuellement vers une solution.

Où ?
Salle du Banneret
1^{er} étage de l'Hôtel de Ville
Rue de Savoie 1
1530 Payerne

Quand ?
Les jeudis de 9h à 12h

26 janvier
23 février
23 mars
27 avril
1^{er} juin
22 juin
21 septembre
26 octobre
23 novembre
21 décembre

GRATUIT SANS INSCRIPTION
POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
026 662 68 67

Payerne

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Plus d'informations...

Audrey Maendly
Déléguée aux seniors
☎ +41 (26) 662 68 67
audrey.maendly@payerne.ch

LES ACTUALITÉS

Intégration par la langue

Parler, écrire, comprendre et certifier, c'est un tout quand il s'agit de connaître une langue. Au sein de la Commune, les personnes souhaitant apprendre le français peuvent aller d'un bout à l'autre du processus.

En janvier 2022, les cours de français ont connu une reprise un peu chaotique avec l'obligation de demander le certificat Covid. Mais tout est rentré dans l'ordre au printemps. La fréquentation a de nouveau augmenté et les travaux en groupes ont pu reprendre normalement. Le Café du Monde et le Café entre Elles connaissent une affluence record. Et même les festivités ont pu reprendre. Ainsi, la clôture du semestre a été l'occasion d'une visite de l'Abbatiale. Les participantes et participants, leur famille et l'équipe du secteur se sont ensuite retrouvés au Centre socioculturel pour partager un repas canadien sous le soleil d'une agréable journée de juin. Depuis septembre, les cours ont repris leur rythme de croisière avec une septantaine de personnes présentes chaque semaine dans les cours d'alphabétisation ou cours débutants.

Parallèlement, en réponse à la situation ukrainienne, le secteur a mis en place en



Une vingtaine de personnes se retrouvent chaque semaine au Café du Monde pour un moment de discussions en français

collaboration avec l'EVAM (Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants) des cours spécialement destinés aux réfugiés ukrainiens. La prestation a commencé dès le mois de juillet 2022 à Payerne et s'est exportée hors des frontières de la Commune pour une session de septembre à novembre à Vully-les-Lacs. Il s'agissait de se rapprocher au plus près des participants. Actuellement, les deux cours continuent à Payerne pour une trentaine de personnes.

Accrédité depuis février 2022, le Centre de test fide a permis de valider les apprentissages des participantes et participants

mais également de répondre à une demande très pressante. Ce ne sont pas moins de 50 élèves qui ont pu évaluer leur niveau de français avec un test reconnu par le Secrétariat d'État aux migrations pour renouveler leur permis de séjour ou pour le processus de naturalisation. Un succès plus important que prévu.

M. Chardonnens

Plus d'informations...

Intégration
☎ +41 (26) 662 68 68
formateurs@payerne.ch

test fide

Centre Socioculturel
Route de Grandcour 65
1530 Payerne

Les mercredis 9h30 à 11h00 au Café du Monde
(hors vacances scolaires)

inscription



TESTS 2023

20 janvier	
17 février	
31 mars	
28 avril	
26 mai	
23 juin	
7 juillet	
1 ^{er} septembre	
13 octobre	Test oral et écrit CHF 250.00
17 novembre	Test oral CHF 170.00
15 décembre	Test écrit CHF 120.00

Valable pour :

Permis de séjour

Naturalisation



Payerne

fide
test

LES ACTUALITÉS

Histoire de la bibliothèque DLT de Payerne

La bibliothèque de Payerne a été mise sur pied par l'école de parents de Payerne en 1981 en tant que bibliothèque de jeunesse. Depuis, elle a été gérée et organisée par un comité composé de bénévoles. Au fil du temps, la bibliothèque a évolué : une section adultes a vu le jour et a fusionné avec la section jeunesse pour former une unique bibliothèque.



Laurent Dubois © BCU Lausanne

En juin 2018, l'Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs reprend la gestion de la bibliothèque.

Depuis septembre 2021, la bibliothèque

Derrière-la-Tour est officiellement devenue une bibliothèque scolaire intégrant Renouvaud, le réseau vaudois des



Laurent Dubois © BCU Lausanne

bibliothèques. Elle divise ainsi ses axes d'activités entre la sphère scolaire et la sphère publique dans un même lieu, bibliothèque mixte. Disposant de 200 m² pour 465.66 mètres linéaires, la bibliothèque offre une collection de 22'741 documents ainsi que l'accès gratuit à la plateforme e-bibliomedia pour les livres numériques.

La partie scolaire soutient les établissements primaires de Payerne, Corcelles et environs,

Payerne, Grange et environs ainsi que l'établissement secondaire de Payerne et environs. Elle met à disposition des élèves et du personnel enseignant plus de 9'300 documents (fictions, documentaires, périodiques et multimédias).

La partie publique offre un total de 22'741 documents (fictions, documentaires, périodiques et multimédias) à ses lectrices et lecteurs ainsi qu'un programme culturel riche et varié (rencontres d'auteurs, Scrabble, contes pour petits et grands, club de lecture, atelier écriture, journées thématiques, etc.).

La bibliothèque est un espace de vie, de culture, de travail et de détente. Pour cela, elle met à disposition un total de 26 places assises, dont 18 places de travail et 2 places informatisées dédiées à la consultation du catalogue en ligne, aux recherches documentaires, ainsi qu'à divers travaux scolaires. La bibliothèque compte également 12 Ipads destinés aux activités pédagogiques.

E. Noverraz

Red Pigs Festival

Rendez-vous au pied de l'Abbatiale du 21 au 24 juin !

Pour cette 14^e édition, le comité du Red Pigs Festival vous concocte 4 soirées, dont 2 gratuites, au cœur de Payerne, sur la Place du Marché.



© Photos by Stéphane Harnisch - THE ONE Rock Photography - www.theonerock.net

Pour la Fête de la Musique, le mercredi 21 juin, un programme régional vous est proposé en collaboration avec le secteur animation socioculturelle et intégration de la Ville de Payerne. Le jeudi 22 juin, une soirée Tribute

Bands saura vous emmener gentiment vers le week-end. Le grand retour de Magic System est agendé au vendredi 23 juin. En effet, après une première venue en 2016,

les quatre membres du groupe ambianceront à nouveau Payerne avec leur nouvel album "Envolée Zougoutique". Le samedi 24 juin, l'artiste français Cali se produira pour la première fois au Red Pigs Festival !

Offrant un programme musical varié et deux soirées gratuites, le Red Pigs Festival a de quoi plaire à tout le monde !

De plus, un nouvel espace à l'ambiance «cosy» verra le jour dans la cour du Château afin d'offrir une zone plus calme que ce soit pour se restaurer ou simplement échanger quelques mots autour d'un verre.

La programmation complète ainsi que la billetterie sont disponibles directement sur le site internet www.redpigsfestival.ch.

Vous souhaitez participer différemment au festival ? Le festival recherche des bénévoles, n'hésitez pas à le contacter en cas d'intérêt.

Finalement, une telle manifestation n'est pas envisageable sans une implication de toutes et tous. Le comité tient à remercier les sponsors, les Autorités communales, les fervents supporters du Club des 100 et bien évidemment le public sans qui cette 14^e édition ne serait pas possible.

Le comité



LES ACTUALITÉS

Passeport Vacances de Payerne et environs



Le Passeport Vacances est de retour cette année encore !

Notez bien les dates des activités :

du 10 au 15 juillet 2023
et
du 7 au 12 août 2023

Pour les inscriptions et le paiement, rendez-vous en ligne :

du 10 avril au 7 mai 2023

sur le site du passeport :

www.passvacpayerne.ch

Remise des passeports définitifs le :
mercredi 14 juin 2023 de 18 h 00 à 19 h 30

à la salle de paroisse de l'église catholique de Payerne - Rue de Guillermaux 17
(Seconde présence le vendredi 16 juin 2023 de 10 h 00 à 11 h 00 au même endroit)

Toute l'équipe sera à votre disposition pour toutes vos questions par e-mail :
info@passvacpayerne.ch dès maintenant
ou par téléphone au
079 254 86 04 dès le 10 avril.



Toute l'équipe se réjouit de partager ces deux semaines avec vos enfants.

Le comité recrute !

Le comité a besoin de renforcer son équipe bénévole pour offrir aux enfants une jolie édition cet été et vous invite à le contacter par e-mail au plus vite en proposant une rapide présentation de vous, de ce qui vous motive à intégrer le comité du Passeport Vacances et en indiquant un numéro où vous joindre et quel domaine de compétences vous intéresse (caisse/comptabilité, secrétariat, gestion d'activités ou des salles). Vous êtes motivés et prêts à donner un peu de votre temps libre pour les enfants ? Alors n'hésitez pas à écrire à l'adresse info@passvacpayerne.ch, nous vous recontacterons très vite pour vous donner des informations plus précises sur ces différentes activités.

Merci d'avance.

Le comité

Prochaines manifestations

1^{er} avril Concert Les Chemins de la Croix, église catholique La Caecilia	24 mai Tournoi de pétanque en doublette Vétérans + 65 ans sur invitation, boulodrome Les Boules Payernoises	17 juin Visite des vignobles, Aran-Villette Société de développement
22 avril Tournoi de pétanque en doublette sur invitation, boulodrome Les Boules Payernoises	3 juin 2 ^e édition Elitec Bike Broye-Course VTT/ Marathon, Payerne / Vers-chez-Perrin Vélo-Club Payerne	21 au 24 juin Red Pigs Festival, Place du Marché Red Pigs Festival
5 au 7 mai Caves ouvertes Cave L'Abbatiale	3 et 4 juin Championnats vaudois simples d'athlétisme, stade de Payerne CAB	24 juin Présentation annuelle de voltige, Centre équestre à Vers-chez-Perrin Club de voltige
7 mai Payerne Bouge, La Promenade Payerne Bouge	8 juin (Fête-Dieu) Tournoi de pétanque en doublette Vétérans + 65 ans sur invitation, boulodrome Les Boules Payernoises	25 juin Course des 5 KM de la Broye Association Force des Jeunes de la Broye
7 mai Brunchs livrés à domicile (Payerne et environs) Corps de musique l'Avenir	11 juin Balade gourmande Les Rebbiboel's	29 juin au 2 juillet Concours hippique de Payerne, Manège des Aventuries Société de cavalerie de Payerne
13 mai Mi-nuit du bad – tournoi populaire de badminton, salle des Rammes Badminton Club Payerne	15 juin Visite des vignobles, Aran-Villette Société de développement	Retrouvez toutes les manifestations sur le site internet https://www.payerne.ch/calendrier-des-manifestations/
	16 juin Afterwork Corps de musique l'Avenir	